

Dieu, vous qui êtes au ciel, restez-y !

Nous, nous sommes sur terre.

*Dans chaque église,
il y a toujours quelque chose qui cloche !*

Jacques Prévert

I^{ère} PARTIE

Jean

Chapitre I
1912
Affectation.

Ce mois de janvier 1912 était particulièrement froid.

Ce matin, on annonçait deux degrés, que l'on avait d'ailleurs du mal à trouver.

Dans ce quartier ouvrier de Nantes à deux pas du port, le ciel était tellement bas que la limite entre terre et mer était impossible à définir.

Sur le quai nord entre les rafales de vent, se dressaient dans sa teinte gris sale, les bâtiments austères du BNEF (Bureau National des Éclairages et Feux).

Comme on le disait souvent dans les bars du pays nantais : « ce temps est tellement triste qu'il donne aux bergers allemands des envies de suicide ».

Au deuxième étage au fond du long couloir, Jean Bavière, jeune employé de vingt-quatre ans, assis à son bureau lisait tranquillement le courrier que sa direction avait posté à son domicile.

Étant en retard ce matin, il n'avait pas eu encore le temps de lire.

Cela faisait déjà de longues années, qu'il se morfondait dans ces bureaux dans l'attente d'une mutation.

Pour une fois il était très attentionné à sa lecture.

Malgré l'habitude de ces courriers administratifs, avec cette écriture « ampoulée » aux

tournures de phrases poussiéreuses, il restait très concentré.

Jean était un peu anxieux de la réponse de ses supérieurs.

*A l'attention de Monsieur Jean Bavière
10, rue de la Loire
850160 Machecourt 44*

Nantes, le 8 janvier 1912,

Monsieur,

Au vu de vos états de service et de votre conduite exemplaire au sein de notre administration, et suite au départ de M. René Nistère, après une vie consacrée à l'entretien des phares et en dernier lieu, celui des Roches Bleues.

Nous sommes en mesure de répondre favorablement à votre demande d'affectation de gardien de phare et ce à partir du 15 courant de ce mois de janvier.

Vous êtes donc affecté à réception de ce courrier, au phare des Roches Bleues.

Vous êtes affecté à titre de gardien de classe 17 R, avec un statut d'auxiliaire permanent.

Exceptionnellement, votre demande d'être muté seul a été prise favorablement, en vous rappelant que nous vous recommandons la plus grande prudence et nous sommes certains que vous ne prendrez aucun risque susceptible de vous mettre en danger.

Par ce courrier le BNEF se dédouane de toute responsabilité si par malheur il vous arrivait un quelconque accident vous en serez seul tenu pour responsable car c'est votre choix en âme et conscience.

Au nom du patrimoine régional et national et en complète référence, nous vous félicitons pour cette affectation, et nous sommes certains que vous ferez honneur à votre nouvelle tâche.

Il va sans dire, que nous considérons qu'aucune réponse négative de votre part sous une semaine, n'entraîne automatiquement l'acceptation de cette affectation.

Vous recevrez, dans les jours prochains, tous les courriers pour les démarches administratives à effectuer.

Archivement vôtre.

Le Directeur du Bureau National des Éclairages et feux.

Thémostène RENARD

Gardien de phare !

Gardien de phare ! Il n'en revenait pas. Le voilà gardien de phare.

En ce début 1912, Jean Bavière tenait à la main cette lettre du BNEF qui le faisait à partir de ce jour gardien du phare les Roches Bleues.

Il était fou de joie.

Il faut dire qu'il avait attendu un long moment pour recevoir ce courrier, cela faisait maintenant six ans qu'il travaillait au BNEF, et qu'il avait postulé comme gardien.

Son tempérament gai et insouciant en faisait un garçon fort agréable et très facile à vivre.

D'un naturel paisible et peu anxieux Jean s'était vraiment trouvé une raison de vivre avec ce choix de devenir gardien.

D'une nature chétive, due en grande partie, aux premières années de sa vie. Il était devenu avec le temps et les différentes étapes marquantes de sa jeune vie, un homme en pleine forme et physiquement très bien portant, ce qui avait sûrement compté pour son affectation.